

11/03/2019

Communiqué **DE PRESSE**



cpme71
SAÔNE-ET-LOIRE

La CPME se félicite du lancement de l'OPCO des entreprises de proximité

La CPME se félicite du lancement effectif ce jour, au travers de la tenue d'une AG constitutive, de l'OPCO des entreprises de proximité.

L'OPCO des entreprises de proximité sera présidé par Sylvia Veitl (FO), tandis que Philippe Gaertner (U2P) et Eric Chevée (CPME) en seront les vice-présidents patronaux. Jean-Michel Pottier (CPME) assurera la fonction de trésorier.

« Ce nouvel opérateur de compétences, explique Jean VIENT - CPME71-, accompagnera les entreprises pour les aider à anticiper les effets sur l'emploi des mutations technologiques et les besoins nouveaux en compétences, au travers d'actions de formation des salariés prenant pleinement en compte les enjeux de professionnalisation.

Les nombreuses branches professionnelles ayant rejoint l'OPCO des entreprises de proximité, poursuit-il, pourront ainsi bénéficier d'un appui efficace articulé autour d'un maillage territorial solide profitant de l'expérience de l'AGEFOS PME. La cohérence économique entre ses membres, constitués principalement de TPE/PME ayant une forte pratique des formations en alternance, assurera une véritable adéquation avec les besoins des entreprises ».

« La CPME, représentée comme nous le souhaitons, précise Jean VIENT, dans la gouvernance paritaire (30 représentants employeurs - 15 CPME / 15 U2P - et 30 représentants des organisations syndicales de salariés) de ce nouvel outil au service des entreprises, veillera à ce que les artisans, commerçants, prestataires de services, industriels et professionnels libéraux, dont beaucoup adhèrent à la CPME, puissent bénéficier d'un appui répondant pleinement à leurs attentes et à celles de leurs salariés ».